

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Risk Manager Spécialiste de la gestion des risques

DÉFINITION DU MÉTIER

Le/la Risk Manager permet à la banque d'opérer avec des risques maîtrisés. Ainsi, il/elle identifie, analyse et gère les risques liés aux activités de la banque ou de l'institution financière dans laquelle il/elle pratique son métier.

3 aptitudes principales exigées pour l'exercer

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à penser de façon indépendante, à gérer plusieurs tâches simultanément et à savoir définir les priorités
- Savoir s'adapter à un environnement en évolution

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Établir régulièrement un tableau de bord des risques à l'intention de la Direction Générale en mettant en évidence les situations critiques constatées (risques marchés, crédits, opérationnels et de réputation).
- Mettre en place des outils permettant l'analyse, l'interprétation et la quantification, dans la mesure du possible, des risques (marchés, crédits, opérationnels).
- Récolter les informations, contrôler l'intégrité des données reçues et gérer la base de données pour les informations utilisées dans le domaine de la gestion des risques.
- Élaborer des scénarios prévisionnels sur des événements critiques pouvant survenir et s'assurer de la mise en place de plans de contingence permettant de réagir rapidement et de façon appropriée en cas de survenance de ces situations.
- Proposer des mesures de réduction de risques, «risk mitigation » (transfert, assurances, couverture, dérivés, etc.).
- Informer le responsable adéquat des risques constatés.
- Contrôler le respect des règles internes et externes ainsi que des limites de risques fixées par la banque.
- Sensibiliser et participer à la formation des collaborateurs concernant les acquis et les évolutions réglementaires en matière de gestion des risques, etc.
- Élaborer les politiques et les règles internes ainsi que les procédures en ce qui concerne la gestion et le contrôle des risques au niveau de la banque.
- Assumer la direction de projets lors de la mise en place de nouvelles normes et de règlements externes ayant trait au Risk Management.
- Analyser le(s) risque(s) d'un nouveau produit, d'une nouvelle activité ou d'une transaction exceptionnelle et formuler un avis.
- Se tenir à jour régulièrement sur l'évolution des marchés, de la situation politique, des développements économiques et de la réglementation.
- Mettre en place une cellule de crise apte à parer aux situations exceptionnelles d'urgence.
- Participer comme expert risque aux projets de la banque.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

DOMAINES DE COMPÉTENCE

SAVOIRS

| | |
|---|--|
| ● Banque et finance | <ul style="list-style-type: none">• Activités et opérations bancaires• Processus opérationnels des activités bancaires |
| ● Droit bancaire et financier | <ul style="list-style-type: none">• Législations et réglementations bancaires suisse et étrangère, circulaires FINMA et ASB, travaux du Comité de Bâle• Directives internes |
| ● Macro et micro-économie | <ul style="list-style-type: none">• Indicateurs économiques• Événements politiques influençant les marchés financiers et les secteurs économiques• Politique monétaire |
| ● Marchés financiers | <ul style="list-style-type: none">• Structure des marchés financiers• Mode opératoire et usances des marchés |
| ● Produits financiers | <ul style="list-style-type: none">• Pricing et profil de risque des produits• Assurances• Analyse risque/return |
| ● Comptabilité | <ul style="list-style-type: none">• Comptabilité financière (bilan et compte de pertes et profits)• Comptabilité analytique• Gestion ALM (assets and liabilities management) |
| ● Mathématiques et statistiques | <ul style="list-style-type: none">• Mathématiques financières et appliquées, statistiques (compréhension des hypothèses et des formules, interprétation des résultats) |
| ● Informatique | <ul style="list-style-type: none">• Outils de bureautique• Logiciels spécifiques à la gestion des risques |
| ● Coopération et travail en équipe / réseau | <ul style="list-style-type: none">• Conduite de séances de travail• Coopération avec les autres instances (départements)• Savoir aller chercher l'information où elle se trouve• Reconnaître ses limites, savoir faire appel aux spécialistes |

ACTIVITÉS PRINCIPALES

DOMAINES DE COMPÉTENCE

SAVOIRS

| | |
|--|--|
| ● Veille réglementaire | <ul style="list-style-type: none">• Techniques de veille réglementaire• Appréhender l'impact des législations et réglementations sur l'activité de la banque• Réévaluation des processus et normes internes suite aux changements de réglementations |
| ● Organisation personnelle Gestion du temps Gestion de projets | <ul style="list-style-type: none">• Sens et gestion des priorités, pragmatisme• Planification des activités• Élaboration de directives, etc.• Gestion de projets/mandats |
| ● Communication | <ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation des collaborateurs de la banque aux risques• Gestion des conflits• Force de conviction• Communication en situation d'urgence• Visualisation des risques |
| ● Langues | <ul style="list-style-type: none">• Français et anglais (y compris rédaction), allemand un atout |

